

**CAHIER DE CHARGES RELATIF A L'OFFRE DE SERVICE
POUR L'EMISSION DES DOCUMENTS DE COUVERTURE
DU FRET CONGOLAIS ET AUTRES DROITS DUS A
L'OGEFREM**



Janvier 2023

I. Contexte et définition du projet

I.1. Contexte

- L'implémentation de la vision managériale de la nouvelle Direction Générale de L'OGEFREM (cfr ordonnance présidentielle n° 022/152 du 31 août 2022);
- Exécution de la décision du Gouvernement de la République suivant la lettre n° 2764/CAB /MIN.COMEXT/MCE/TM/2022 du 18/08/ 2022.

I.2. Définition

Le projet porte sur le recrutement des mandataires devant assurer en lieu et pour compte de l'OGEFREM, l'émission des documents de couverture du fret congolais à l'importation (FERI et AD), d'une part et, d'autre part la perception de la Commission d'Intervention.

II. Objectif du projet

- Couverture totale du fret congolais à l'importation conformément à la réglementation en vigueur ;
- Perception effective des droits dus à l'OGEFREM.

III. Périmètre du projet

Le projet est concurrentiel et donc ouvert à tous les lieux d'embarquements du fret multimodal à destination de la RDC (ports, aéroports, gares ferroviaires,).

IV. Coût financier du projet

A charge des soumissionnaires suivant leurs capacités technique et financières respectives.

.../...

V. Délai de réalisation

1. Validité de l'offre : **6(six)** mois.

VI. Présentation du dossier

1. Identification du mandataire :
- Statut juridique de la société;
 - Capital ;
 - Siège social ;
 - Adresse.

2. Capacité technique

Qualification et expérience professionnelle de **3 (trois)** ans pour les dirigeants en matières de transport multimodal.

3. Capacité financière

- Présentation des états financiers de deux derniers exercices comptables ;
- Attestation fiscale délivrée par l'administration fiscale ;
- Dépôt auprès d'une Banque communiquée par l'OGEFREM d'une provision pour la caution fixée à **Euros 200.000.**

4. Eléments techniques de la soumission

- Mode de transport à couvrir (maritime, routier, aérien ..);
- Liste des agents portuaires (localisation, adresse....);
- Documents à délivrer : FERI / AD;
- Commission et droit à percevoir :
 - commission d'intervention pour les modes de surface;
 - droit à percevoir pour la délivrance des documents de couverture de fret.

Fait à Kinshasa, le

KAZUMBA MAYOMBO William


Directeur Général.-